



N° 89 - Juin 2018

Le Sarrysien

Bulletin d'informations municipales



Sommaire

- Mot du maire
- Actualités administratives
- Délibérations du Conseil Municipal
- Commissions
- Sarry au fil du temps
- Etat civil
- Recette
- Amicale des parents d'élèves
- Retours sur...
- Calendrier
- Informations pratiques
- Plan du village



Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi : 03 26 65 87 02

contact.mairie@sarry-champagne.net

www.sarry-champagne.net



①



②



③



④

⑤



⑦



⑥



- ① Inauguration de la salle des fêtes « Michel LAURENT »
- ② Réfection des peintures de l'école
- ③ Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
- ④ Collecte au profit des Restos du cœur
- ⑤ Les gagnants du jeu du Sarrysien de décembre 2017
- ⑥ Le clocher de notre église visité par les trois lauréats
- ⑦ Nouveaux lampadaires et plantations dans les rues de Sarry

Le mot du Maire

Le mandat municipal déjà avancé, le moment est venu de faire le bilan des actions engagées.

En ce qui concerne les principaux travaux, nous avons réalisé le parking de la mairie, ainsi que la mise en accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite (PMR), de la mairie, du nouveau cimetière et du groupe scolaire.

L'arrêt de la fabrication des lampes à ballon fluo (majorité des points lumineux de Sarry) nous oblige à moderniser plus rapidement que prévu leur remplacement par des lampes leds plus coûteuses mais plus économes en énergie, avec une meilleure intensité lumineuse. Le renouvellement de l'éclairage public route de Sogny et place du Commerce, ainsi que dans de nombreux quartiers, où se trouvent des lampadaires type « boules », a été réalisé.

Suite à la volonté de CHALONS AGGLO de remplacer la canalisation des eaux usées de la Grande Rue, nous avons profité de ces travaux pour réaliser l'enfouissement des réseaux aériens et pour décider la mise aux normes PMR de cette rue. Nous attendons l'accord du Conseil Départemental (un des principaux financeurs avec la commune) pour finaliser ces travaux.

Un financement obtenu auprès du Conseil Régional Grand-Est va nous permettre de changer le système de chauffage de la salle des fêtes (nommée depuis peu salle *Michel LAURENT*). Cette installation prévue en septembre sera plus souple d'utilisation, améliorera le confort de cette salle et permettra de réaliser des économies d'énergies.

Tous ces travaux représentent une part importante dans notre budget d'investissement, en respectant l'engagement, pris au début de notre mandat, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Je ne voudrais pas terminer ce bilan sans évoquer la communication. Outre cette publication qui paraît semestriellement, nous avons entièrement renouvelé notre site internet avec une page d'accueil plus conviviale et des mises à jour plus régulières. Je vous rappelle que vous avez la possibilité, de recevoir par mail les messages les plus importants et/ou les mises à jour du site, en vous inscrivant sur inscriptions.sarry-champagne.net. Pour compléter la panoplie des moyens d'informations, nous allons prochainement installer un panneau électronique afin de diffuser un maximum d'informations.

Je vous laisse découvrir ce numéro et vous souhaite un bel été dans notre commune ou ailleurs !

Hervé MAILLET

Plan canicule

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, isolée ou vulnérable, vivant à domicile. Vous pouvez bénéficier sans aucun frais d'un accompagnement personnalisé. Les membres de la commission affaires sociales peuvent se déplacer à votre domicile, si vous en faites la demande. Il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie au 03.26.65.87.02 (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).

Vous êtes un parent, un voisin, vous pouvez également inscrire l'un de vos proches, avec son accord.

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventilé



J'évite les efforts
physiques



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je mange
en quantité
suffisante



Je ne bois pas
d'alcool



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

Actualités Administratives

Recensement

Nous remercions les Sarrysiens de l'accueil réservé aux quatre agents recenseurs. Néanmoins, nous déplorons quelques incivilités ou refus de réponse, mais très minoritaires. Nous rappelons que le recensement est une obligation dont le cadre juridique est fixé par l'Etat et son organisation est sous sa responsabilité. Toutes les données sont confidentielles et de nombreux foyers ont répondu en ligne. Par ailleurs, il convient de préciser que tout refus persistant de répondre peut être sanctionné d'une amende de 38 €.

A noter : une autre enquête par sondage était réalisée sur la commune, dans le même temps, mais n'avait aucun rapport avec le recensement.



Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ?
Vous désirez adapter votre logement aux difficultés du vieillissement ou du handicap ?
Vous êtes propriétaire d'un logement dégradé ?

La communauté d'agglomération a lancé, le 7 décembre 2015, un programme d'amélioration de l'habitat (OPAH). Cette opération offre toujours aux propriétaires du parc privé, l'opportunité de rénover leurs logements grâce à des aides financières et à un accompagnement personnalisé.

Les travaux peuvent concerner l'isolation, le chauffage, la ventilation, l'adaptation du logement pour le maintien à domicile, la rénovation d'une habitation pour une location en loyer maîtrisé...

Ce soutien financier est loin d'être anodin. Il peut couvrir de 55 à 100 % du montant total des travaux selon différentes conditions (nature des travaux, situation familiale, ressources, etc...).

Le COMAL.SOLIHA.51 est l'organisme qui a été missionné pour vous aider dans le choix des travaux, le montage des dossiers et de demandes d'aides.

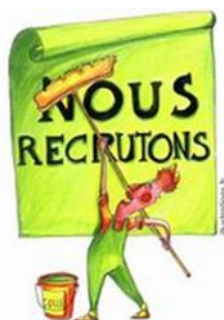
A chaque étape de votre projet, un conseiller vous accompagne, du diagnostic jusqu'à la finalisation des travaux. En fonction de votre projet et de sa recevabilité, un technicien se rend à votre domicile et effectue un diagnostic complet et gratuit, sans engagement. Le cas échéant, un conseiller vous aide à monter les dossiers de demandes de subventions.

Cette opération (OPAH) a une durée limitée (jusqu'en décembre 2018). Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec le COMAL.SOLIHA.51 – 16 boulevard Hippolyte Faure à Châlons-en-Champagne – opah.cac@comalsoliha51.fr – N° vert 0 800 77 29 30.

Et si on s'engageait...

Notre commune est connue pour son dynamisme dû notamment, à ses associations qui œuvrent pour proposer régulièrement à ses habitants des animations diverses et variées. Ces associations sont une chance et une richesse pour notre village.

Cependant, comme dans beaucoup d'associations, les bénévoles se font de plus en plus rares.



Ne soyons pas que des consommateurs !
Être bénévole d'une association, c'est être acteur. Chacun peut y trouver sa place. Les bénévoles sont libres de leur engagement. Le degré de participation peut être variable : il peut être ponctuel (aider pendant les manifestations) ou plus engagé (en prenant part à la gestion de l'association).

C'est l'occasion de faire des connaissances et de partager des moments de convivialité. C'est aussi un vrai plaisir de se réunir, de découvrir un autre environnement, d'apporter des idées nouvelles et de les concrétiser !

Alors n'hésitez pas à retrouver les coordonnées des associations sarrysiennes sur notre site :
www.sarry-champagne.net/les-associations.php
et pourquoi pas vous y engager !

Actualités Administratives

Sport - Santé

Le club omnisports de Sarry (COS) a ouvert en septembre dernier une nouvelle section : « sport santé bien-être », le jeudi matin de 10h30 à midi. Les disciplines pratiquées sont la gymnastique d'entretien et la marche nordique.

Pour cela, le club a reçu le label « sport santé » certifié par le réseau sport santé bien-être (RSSB) de la région. Ce réseau met en relation les professionnels de santé, les éducateurs médicaux sportifs, les éducateurs sportifs sport santé (E3S) et les responsables d'associations sportives. Les activités physiques et sportives doivent être régulières, adaptées, progressives et sécurisantes.

Cela concerne toute personne, quel que soit son âge, sédentaire, porteuse ou non de pathologie chronique (obésité, diabète, hyper-cholestérolémie, hypertension artérielle, asthme...) ou d'un handicap physique ou social.



La gymnastique en salle, durant la première demi-heure permet :

- de savoir si tout le monde va bien,
- d'effectuer un échauffement musculaire,
- d'adapter les mouvements en fonction de la forme et des capacités physiques de chacun.

Les séances de marche, toutes à dominante cardio autour de Sarry, sont ludiques et conviviales. Elles sont également adaptées au niveau et à la santé morale de chacun. Les distances varient de 3 à 6 kilomètres en fonction du thème de la séance : renforcement musculaire, vitesse, endurance, souplesse et coordination. Chacun progresse à son propre rythme, que ce soit au niveau physique (cardiaque et musculaire) ou au niveau technique (efficacité et amplitude du mouvement). Un suivi personnalisé des séances est réalisé. Pour découvrir de nouveaux paysages et éviter la monotonie, certaines marches sont effectuées dans les villages voisins.

Cette activité rencontre un franc succès. La section sport santé « sporte » bien !

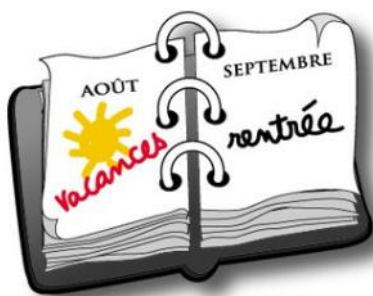
Les adhérents « sport santé » sont très motivés, courageux, volontaires et assidus. Bravo à eux !

L'inscription se fait au COS moyennant une cotisation à tarif préférentiel. Lors d'un rendez-vous à l'*unité transversale d'éducation du patient* (UTEP) de Châlons-en-Champagne, l'éducatrice médico-sportive fera passer quelques petits tests physiques et un entretien motivationnel. Elle délivrera ensuite un pass « médico - santé - bien-être ».

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter le secrétariat du COS.

Alors pour une reprise d'activité adaptée, n'hésitez pas à vous renseigner.

Cantine - garderie - activités périscolaires - études



Les inscriptions auront lieu en juillet-août 2018.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la mairie de Sarry www.sarry-champagne.net.

Ces inscriptions ne sont pas reconduites automatiquement d'une année sur l'autre.

Pour bénéficier de ces services, il est impératif d'être à jour de ses règlements.

Nouveau : les inscriptions se feront au trimestre (sauf pour la cantine) et par Internet, de préférence.

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 décembre 2017

- Création d'emplois d'agents recenseurs,
- Suppression de postes,
- Renouvellement des membres du bureau de l'AFI (association foncière intercommunale),
- Demande de modification de l'organisation du temps scolaire - rentrée 2018,
- Demande de subvention (DETR) 2018 pour les travaux d'accessibilité du cimetière de l'église,
- Convention relative à l'enfouissement du réseau Orange, Grande Rue.

Séance du 9 avril 2018

- Vote :
 - Compte de gestion 2017,
 - Compte administratif 2017,
 - Affectation du résultat 2017,
 - Budget 2018,
 - Taux d'imposition 2018,
- Convention avec la préfecture pour la télétransmission des actes,
- Prêt à moyen terme pour financer les travaux de remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes.

Séance du 14 mai 2018

- Avis relatif à l'installation d'un élevage de poulets à Chepy,
- Relais assistants maternels : convention avec le CCAS de Châlons-en-Champagne,
- Règlementation générale de la protection des données : convention avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle,
- Dénomination de la rue du lotissement chemin des Terrières,
- Avenant au commodat relatif au presbytère.

Toutes ces délibérations sont consultables sur notre site www.sarry-champagne.net



Les commissions

Finances

Le budget prévisionnel 2018

La commission budget s'est réunie à trois reprises pour étudier la situation financière de notre commune, les différents postes de recettes et de dépenses, et construire en bonne connaissance de cause, le budget prévisionnel 2018.

Certains travaux n'ont pas été réalisés en 2017 et se retrouvent reportés au budget cette année :

- Alarmes incendie dans certains bâtiments communaux,
- Changement du système de chauffage de la salle des fêtes : 106 000 € (subvention possible de près de 50 %),
- Facture du SIEM pour l'enfouissement des réseaux Grande Rue sur la 1ère tranche de travaux pour 49 500 €,
- Panneau électronique d'information

Sont prévus à la section investissement :

- Remplacement de lampadaires type Boule par des têtes leds : 11 500 €
- Mobilier de voirie : 11 800 €
- Acquisition de matériels et outillage : 2 750 €
- Poursuite de la mise en conformité de trois armoires d'éclairage public et remplacement d'horloges d'éclairage : 8 994 €
- Enfouissement réseau télécom : 108 000 €
- Eclairage public de la Grande Rue : 132 000 €
- Acquisition d'une parcelle de 7 310 m² jouxtant le cimetière pour son agrandissement futur
- Achat d'un second columbarium : 20 200 € réglés sur deux exercices
- Prévision de remplacement d'un ballon d'eau chaude au gymnase : 5 000 €
- Achat d'une tondeuse tractée mulching : 2 000 €



D'autres travaux inscrits en 2017 sont reportés à 2019 :

- Travaux de voirie au carrefour CD60/CD80 regroupés avec le projet voirie et trottoirs de la Grande Rue (réalisation probable 2019 ou 2020).

Les recettes

Concernant les recettes d'investissement, une partie de la TVA payée sur les investissements, il y a plus d'un an, est remboursée à hauteur de 31 900 €. Les subventions attendues sur travaux pour 77 279 €, représentent un montant relativement important dû au retard de certains versements initialement prévus en 2017.

Certains grands travaux 2017 (chauffage salle des fêtes, réseau télécom) ont été reportés et l'emprunt prévu au budget précédent n'a pas été débloqué. Au budget prévisionnel 2018, les prêts bancaires de 100 000 € pour l'éclairage public et de 46 000 € pour le chauffage de la salle des fêtes sont prévus pour assurer le financement.

Les recettes des taxes d'habitation et foncières payées par les Sarrysiens évoluent au gré du coût de la vie : les taux d'imposition restent stables (seules les bases d'imposition sont réévaluées par l'Etat de 1,2 %). Les autres recettes restent à peu près au même niveau. L'exonération de 30 % de la taxe d'habitation prévue par le gouvernement pour une partie de la population, ne devrait pas avoir d'incidence sur les recettes communales, car compensée par l'Etat.

Les dotations d'Etat et dotations de compensation devraient rester à un montant identique à 2017.

Les dépenses de fonctionnement sont plus difficiles à contenir :

Les charges de personnel représentent un poste important. Une nouvelle ligne vient s'incruster dans ce poste : les actes d'urbanisme qui sont maintenant à la charge de la commune, et qui apparaissent sous forme de contribution au service urbanisme de Châlons Agglo. Les autres raisons de cette évolution sont les avancements d'échelons, les compléments familiaux et l'évolution globale des salaires.

Les charges à caractère général : chaque dépense prévue et importante est soumise à devis pour comparaison des offres.

Nous espérons voir le poste « énergie » baisser progressivement avec l'installation d'une partie de l'éclairage public à LED, et un système de chauffage de la salle des fêtes (type pompe à chaleur) ; deux installations plus économiques.

A l'avenir : Comme cela a été dit auparavant, de grands travaux devront être réalisés en 2019 ou 2020 : la réfection de la chaussée et des trottoirs de la Grande Rue, avec la mise en conformité accessibilité et sécurité. Il s'agit de reprendre totalement la voie de circulation, les bordures de caniveau et les trottoirs du carrefour de la route de Sogny au carrefour de la rue des Bleuets, soit 80% de la Grande Rue. Nous vous présenterons ce projet à finaliser dans un prochain numéro du sarrysien.

Les commissions

Bâtiments

Différents travaux sont réalisés tout au long de l'année dans les bâtiments de la commune. Les derniers effectués par les employés communaux concernent des travaux de peinture :

- L'entrée de la salle des fêtes "Michel Laurent" a été peinte afin d'éclaircir ce lieu de passage de cette salle bien fréquentée,
- Le hall d'entrée de l'école primaire a été rénové pendant les vacances d'hiver par les employés grâce à des peintures de couleurs vives et plus modernes. Tout le monde peut constater ce changement de décor.

Voirie

Travaux dans la Grande Rue de Sarry

Les travaux d'enfouissement des réseaux se poursuivent. Les intempéries ont perturbé leur réalisation. De ce fait, la circulation a été encore plus difficile (affaissement des tranchées sous l'effet de la pluie et du gel).

La commune présente ses excuses pour ces désagréments.

La chaussée de la Grande Rue a été revêtue en mars pour une partie. La seconde sera réalisée en juin.

Le changement de l'éclairage public de cette rue interviendra au second semestre 2018. Le chiffrage de ces travaux est en cours.

Les études des travaux de mise aux normes « personnes à mobilité réduite » (PMR) et de mise en sécurité de la Grande Rue sont déjà bien avancées. Ces travaux pourraient être envisagés en 2019, avec le soutien financier du Conseil Départemental, gestionnaire de la chaussée. Dans le cadre de ces travaux, la chaussée serait réduite au profit des trottoirs. Le giratoire route de Sogny-Grande Rue (initialement prévu cette année) serait réalisé en même temps, de même que les autres aménagements de sécurité (plateau rehaussé au niveau de la place du Commerce, aménagement des sorties de rues adjacentes).

Les autres travaux

La commission voirie a demandé le chiffrage de quelques travaux : reprofilage de l'angle de la rue des Vergers et de la route de l'Epine, de la rue du Thermot et de la place du Commerce, de la rue Georges Brassens et la création d'un avaloir rue Haute.

Les éclairages de rue type « boules » encore existants dans certains quartiers seront tous renouvelés par des têtes coniques à LED. L'éclairage LED (de type ampoule) en remplacement des ampoules mercure (plus fabriquées) est testé dans la rue Chantereine.

Les boîtiers électroniques des candélabres de la route de Sogny sont tombés en panne à tour de rôle. L'entreprise ayant installé ces éclairages a évalué le préjudice et propose de demander une indemnisation au fournisseur.



Travaux RN44

Les travaux de la RN44 se poursuivent entre Moncetz et Vésigneul-sur-Marne, engendrant une circulation alternée dans le secteur de Vésigneul.

Après la réalisation de la chaussée, interviendront ensuite les travaux de mise en sécurité : signalisation et contrôles divers.

L'ouverture à la circulation est prévue pour novembre.

Affaires sociales

Distribution de colis des anciens

53 colis repas (nombre en hausse) ont été distribués pour les personnes de plus de 80 ans, dans l'incapacité d'assister au repas du 21 janvier. La commission affaires sociales accompagnée par des enfants du conseil des jeunes, a remis, en février, les colis aux intéressés. Cette distribution est toujours l'occasion d'un échange avec les anciens.

Les bénéficiaires ont apprécié ce geste et remercient la municipalité.

Les commissions

Affaires sociales (suite)

Repas des aînés

Le 21 janvier à la salle des fêtes de Sarry, 172 Sarrysiens de plus de 65 ans se sont retrouvés comme le veut la tradition pour un moment festif, le repas des aînés.

C'est un moment de rencontre qui donne à chacun l'occasion d'échanger et de retrouver des amis.

Tout d'abord, Monsieur le Maire a retracé les actions de 2017 et évoqué les projets pour 2018. Une minute de silence a ensuite été observée pour tous les Sarrysiens disparus en 2017. Une pensée a également été demandée pour tous ceux qui n'ont pas répondu à l'invitation parce qu'ils vivent des moments difficiles comme la maladie ou des soucis familiaux.

Le menu préparé par le traiteur Anne Machet a fait le régal de toute l'assemblée. Ce repas avec animation est organisé par la municipalité et l'amicale des fêtes. L'amicale, cette année, a offert aux convives une animation avec le groupe « Brigitte et Olivier », qui a fait passer de bons moments au public.

Il a fallu se séparer après une belle journée tout en regardant les animateurs ranger leur matériel.

Restos du cœur

La 24ème collecte des restos du cœur réalisée le 27 janvier fut une nouvelle fois un succès. Les habitants ont été accueillants et généreux. Les dons furent supérieurs à l'an passé.

Une tonne d'épicerie a été récoltée (Restos du cœur et SOS bébés), ainsi que des vêtements et du matériel de puériculture. Les dons numéraires ont atteint 1 145 € (973 € l'an passé).

Comme toujours, l'équipe organisatrice (commission affaires sociales et bénévoles du village) a été dynamique et motivée. Cette année, de nouveaux bénévoles sarrysiens nous ont prêté main forte, portant à 15 personnes le nombre de participants.

Tout s'est fait dans la joie et la bonne humeur, malgré le froid. La courte pause de midi a été comme chaque année un moment très convivial.

La commission remercie les enfants du conseil municipal des jeunes pour leur forte participation cette année (11), les bénévoles, le COS pour l'impression des flyers, le commerce « le petit Sarrysien » pour son dépôt, Messieurs GUERSILLON et KANDEL pour le prêt de fourgons.

Le conseil des jeunes

A chaque début de séance, les enfants s'expriment sur l'actualité qui les a marqués : le sport, les événements près de chez eux ou dans le monde, la vie dans Sarry... C'est un moment apprécié de tous.

Le char du carnaval (dont le thème était « la mer ») a demandé quelques séances de préparation. Le résultat de leur travail était concluant. A cause du mauvais temps, le carnaval de Sarry prévu le 17 mars a été reporté au 23 juin, date des feux de la Saint-Jean et du défilé aux lampions. Le conseil des jeunes a tout de même participé au carnaval de Châlons-en-Champagne entouré des membres de l'amicale des fêtes pour assurer la sécurité.

La matinée environnement s'est traduite par un ramassage de déchets divers surtout autour du village, le 8 avril. Les jeunes remercient les personnes qui ont participé à cette action.

Pour cette fin d'année, le conseil a démarré la construction d'une boîte à livres qui sera installée dans l'espace jeux, rue du Bas. Le but de cette initiative est de trouver ou de déposer dans cette boîte un ou plusieurs livres.

Les jeunes participent à la commémoration du 8 mai en citant les soldats et civils morts durant les guerres, et en chantant la Marseillaise.

Enfin, les enfants ont rencontré plusieurs personnes atteintes de cécité, dont une utilise les services d'un chien dressé pour l'aider dans ses déplacements de la vie courante. L'échange a été riche.

Une recherche sur internet va être menée sur un médaillon de soldat datant de 1906, trouvé dans une grange à foin.

Pour terminer l'année, les encadrants leur proposent une activité (karting, laser-game, parc aquatique, accrobranche, course d'orientation...). Reste à choisir !

Les réunions redémarreront début octobre ! Si votre enfant est intéressé et scolarisé entre la CE2 et la 6ème, il peut venir rejoindre le groupe lors des premières séances.

Les commissions

Environnement - Cadre de vie

Les membres de la commission environnement et cadre de vie se sont réunis dernièrement pour définir les **actions de 2018**.

Les plantations d'arbres du quartier la Croix Blanche ont été réalisées en remplacement des anciens qui étaient malades.

Un arbre coupé, un arbre replanté : objectif respecté !

Le désherbage des haies le long de la piste cyclable entre Sarry et Châlons reste un point délicat compte tenu de notre engagement avec la FREDONCA en faveur du zéro phyto.

La commune devrait investir cette année dans une tondeuse mulching et des feux tricolores seront installés pour assurer les travaux en toute sécurité sur cette route départementale.

Par ailleurs, la plantation de vivaces se poursuit dans les massifs. Des géraniums rouges seront plantés dans les suspensions pour fleurir notre commune cet été.

Hélas, des remarques sont régulièrement formulées, notamment :

- les haies dépassent encore trop sur le domaine public,
- les poubelles ne sont pas rentrées et restent plusieurs jours sur le trottoir,
- les maîtres ne ramassent pas les déjections de leurs animaux,
- les tondeuses ou d'autres outils motorisés fonctionnent les dimanches, les jours fériés ou aux heures des repas...

Pour une bonne entente entre voisins et maintenir le cadre de vie de chacun, il serait souhaitable de respecter les arrêtés municipaux accessibles sur www.sarry-champagne.net



Une étude sur les **consommations d'eau, de gaz et d'électricité** a été réalisée par la commission « cadre de vie et environnement ». Cette synthèse est faite et examinée annuellement par les membres de la commission :

◇ La consommation d'eau est en légère baisse en 2017 :

- 1219 m3 en 2015,
- 1308 m3 en 2016,
- 1065 m3 en 2017, dont 37% pour l'école, 23% la mairie et les salles municipales, 20% les associations, 15% le gymnase...

Cette baisse peut s'expliquer entre autres par la plantation de vivaces dans le fleurissement de la commune : les massifs demandent moins d'arrosage.

◇ La consommation de gaz pour la commune concerne surtout le chauffage des bâtiments. Elle s'élève à près de 19 000 € et reste stable sur les 3 dernières années.

◇ Le poste électricité se divise en 3 parties :

- L'éclairage public : 4 100 heures d'éclairage sur 575 points lumineux. Il représente plus de 39% de la totalité de la consommation électrique de la commune en 2017, soit près de 33 000 €. Le remplacement de nouveaux candélabres et le changement en ampoules à leds devraient faire diminuer la facture.
- Les bâtiments communaux : 30 000 € soit 36% de la consommation totale de la commune. Elle concerne principalement le groupe scolaire, la maison de l'Eveil, le Club Omnisports et le gymnase. Avec une vigilance de la part des utilisateurs de ces bâtiments et les travaux d'économie d'énergie à réaliser, la consommation devrait être réduite dans les futures années.
- La salle des fêtes "Michel LAURENT" : 20 000 € soit un peu plus de 24% de la consommation électrique totale. Celle-ci devrait être également à la baisse lors des prochaines années avec le nouveau mode de chauffage installé en septembre prochain.

La commission environnement et cadre de vie suit avec attention les différentes consommations et reste très vigilante quant à ses évolutions.

Les commissions

Affaires scolaires

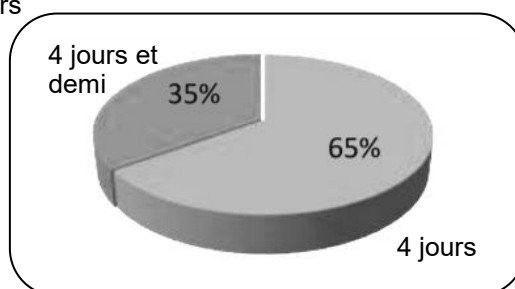
Résultats de l'enquête menée sur les rythmes scolaires

Comme annoncé dans le dernier Sarrysien (n°88 p 11), la Mairie de Sarry a réalisé une enquête auprès des parents sur le retour ou non à la semaine des quatre jours pour les deux écoles du groupe scolaire.

Voici les principaux résultats obtenus :

Les parents se sont mobilisés : 123 familles sur les 167 interrogées ont répondu à l'enquête, soit un taux de 74% de retour.

- Concernant le choix de la semaine de 4 jours ou 4 jours et demi, les familles ont souhaité à une large majorité, le retour à la semaine de 4 jours,
- Pour les services périscolaires, les familles sont toujours intéressées par ceux proposés par la mairie,
- Près de 60 familles souhaitent pouvoir bénéficier de la garderie du soir et/ou du matin,
- Pour l'étude surveillée et les activités périscolaires (échec, théâtre...), une cinquantaine de familles demande leur maintien.



Le Conseil d'école extraordinaire réuni le 14 décembre 2017 a validé le retour à la semaine de 4 jours. Le Conseil Municipal du lundi 18 décembre 2017 et l'inspecteur d'académie ont validé cette proposition.

Les nouveaux horaires seront : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30.



Les activités scolaires en 2017-2018

Les effectifs de l'école sont stables : 76 enfants à l'école maternelle et 156 à l'école élémentaire.

En dehors des matières « classiques », les activités sont variées. Tandis que certains enfants jouent aux échecs, d'autres vont va à la patinoire et tous les enfants de l'école élémentaire vont à la piscine 6 mois dans l'année. Des olympiades (rencontre sportive) auront même lieu pour les 3 classes de l'école maternelle.

Quant aux activités culturelles, elles sont à l'honneur elles aussi : sortie à la salle de l'entresort des furies, au musée d'art moderne de Beaubourg à Paris, au fort de la Pompelle, participation au rallye de la liberté et spectacle (offert par la commission culturelle aux enfants de l'école maternelle) et visite à la cave aux coquillages.

Les sorties nature et animalière font aussi la joie des enfants : la chèvrerie de la Chaussée sur Marne, « ranch du moulin Saint-Martin » à Montmirail, parc aux loups et moulin de Dosches.

Et bien sûr, de nombreuses activités autour de la lecture sont réalisées : à la bibliothèque Diderot pour des animations autour des contes, à l'école pour des lectures d'histoires chaque vendredi après-midi, à la bibliothèque Germaine Maillet à Sarry. A noter aussi qu'une fois par semaine, des enfants de la classe de CE1-CE2 viennent lire des histoires aux enfants de la classe de moyenne section.

Côté amusement, un carnaval a été organisé et enfin, tous les enfants attendent impatiemment le vendredi 29 juin, jour de la kermesse pour présenter leur spectacle et passer une agréable soirée dans l'école avec leurs parents et amis.

Sarry au fil du temps...

Elles s'appelaient toutes MARIE... ou presque

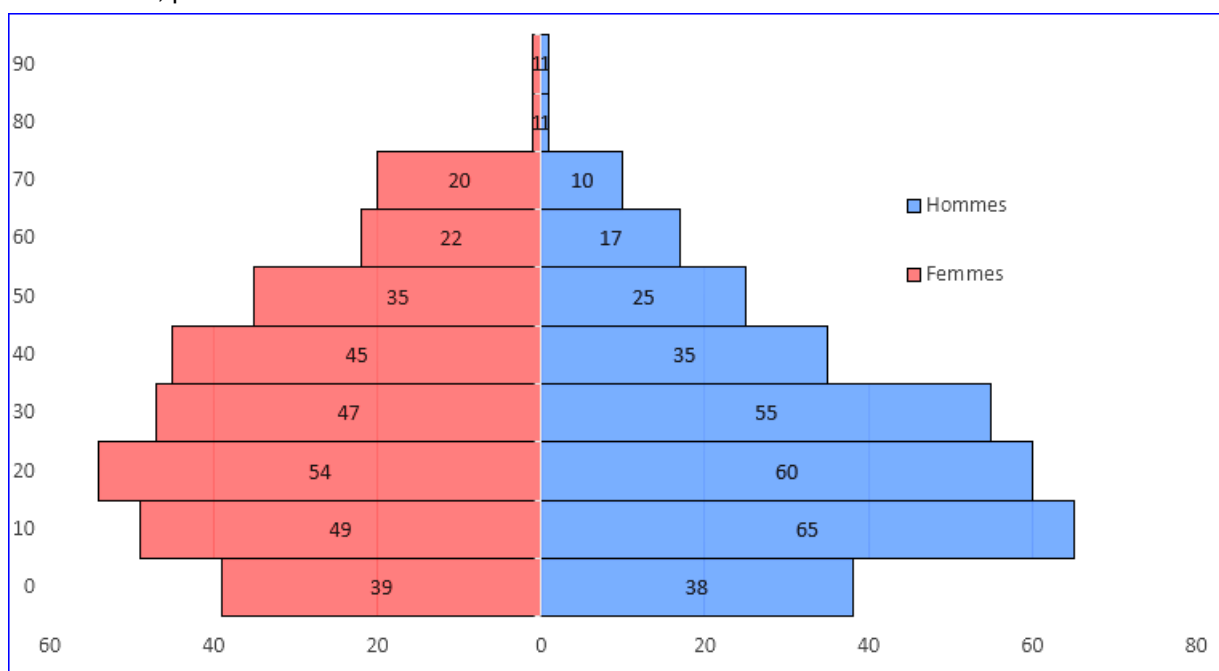
Sarry vient de vivre son dernier recensement. Il permet entre autres de faire des études statistiques des populations et des prévisions.

Le premier recensement conservé de Sarry date de 1836. Cette année-là et la précédente ont été marquées par de très fortes inondations de la Marne restées dans les annales.

Le plan de Sarry est alors très simple : aux rues Haute et Basse encadrant la Grand' Rue, s'ajoutent la rue de l'Eglise et les écarts : la Drouillerie, la Trussonnerie vers Châlons et le Moulin.

On y compte 602 habitants, nombre en légère décroissance. Le précédent dénombrement relevait 610 sarrysiens en 1831 et le suivant, en 1841 en enregistrera 580.

Les questions posées sont alors simples et peu nombreuses : nom et prénoms, sexe, âge, situation matrimoniale, profession ou état.



Les besoins en statistiques étaient beaucoup plus réduits qu'aujourd'hui et les moyens de calculs limités.

Sur la pyramide des âges, la courbe côté femmes est bien régulière. Côté hommes, on voit deux anomalies :

- un excès d'hommes jeunes, peut-être en lien avec la réalisation du canal, mais cela est une autre histoire,
- un net manque d'hommes ayant la quarantaine et plus, que l'on peut sûrement attribuer aux troubles révolutionnaires et aux guerres qui ont suivi, surtout pendant l'empire.

Il s'en suit, par manque d'hommes en âge de fertilité, un déficit des naissances que l'on voit à la base des deux côtés de la pyramide des âges.

Monsieur le maire était Memmie CHAMPAGNE et son adjoint Alexis VALLET.

Le prêtre se nommait Antoine Alexis QUEVAUVILLERS.

Parmi les noms de famille, on en trouve quelques-uns qui existent aujourd'hui : Dommange, François, Maillet, Pavaux..., mais rien ne prouve que les porteurs actuels du nom soient les descendants des premiers. Seule une étude généalogique sérieuse permettrait de le dire. Le dernier berger de Sarry, Célestin FRANÇOIS décédé en 2005 n'a rien à voir avec le berger Louis FRANÇOIS de 1836.

Certains noms de familles n'existent plus que par un nom de lieu aujourd'hui : l'impasse Valleré ou la Fosse Hallée (du nom de la famille Hallé, sur le recensement de 1836).

Les couples, au nombre de 140, présentent souvent la particularité d'avoir un mari plus jeune que la femme. Dix ans d'écart dans ce sens n'est pas rare. Une explication possible pour certains serait que, pendant les guerres, des femmes aient dû attendre avant de pouvoir prendre époux.

Les prénoms sont ceux à la mode de cette époque. Ils nous semblent parfois un peu précieux : Gerasime, Scolastique, Isidore, Phanie, Sophrone, Emélie, Ambrosine Imaginez : « Sophrone, mon gars, t'as-t'y ben fermé les poules ? »... D'autres nous semblent modernes car revenus en usage : Louis, Angélique, Timothé, Zoé....

Sarry au fil du temps...

Mais surtout, ce qui frappe, c'est le nombre de filles et de femmes (70 sur 316 tout âge confondu) répondant au prénom de Marie ou Marie-Quelque-Chose.

Deux gardes champêtres surveillent la commune et un cantonnier entretient les voies.

Les enseignants sont au nombre de trois : un instituteur, un « sous-instituteur » (sic) et une institutrice.

Quant aux professions, elles sont, sans surprise, celles que l'on s'attend à trouver dans un village.

Au nombre de 59, les cultivateurs sont les plus nombreux ; les domestiques, 31. Ces derniers sont parfois très jeunes (13-14 ans). Même âgés, ils ou elles sont presque tous restés célibataires. Un tiers de ces domestiques sont des femmes.

Les bergers (8) se partagent la surveillance des troupeaux de moutons. Les manouvriers (33) et les journaliers (10) forment aussi une grande troupe.

On trouve aussi un bataillon de maçons (22) et de charpentiers (19).

Il faut citer les jardiniers (8) et aussi les vanniers (12), dont la production allait surtout vers le vignoble.

Viennent ensuite d'autres métiers plus rares dont on appréciera la variété : charrons, cordonnier, couturières, tailleurs d'habits, « tissier », menuisiers, maréchal-ferrant, boulanger, épicier, sage-femme, cabaretiers, et deux meuniers.

Il n'y a pas encore d'éclusier. La construction du canal latéral à la Marne commence à peine et il ne sera ouvert qu'en 1846.

Deux militaires et deux « légionnaires » (58 et 62 ans), habitent Sarry. La légion d'honneur s'accompagnait alors d'une pension.

Le tout complété par quelques propriétaires et quelques rentiers.

On signale aussi des séparés, non divorcés, car le divorce, supprimé en 1816, ne sera rétabli qu'en 1884.

Pour chacun des sexes, les personnes étaient rangées dans trois catégories : filles ou garçons (femmes ou hommes non mariés), veufs, mariés. Il semble donc que l'on s'intéressait à l'évolution possible de la population en comptant les couples.



LES NOMS DES SARRYSIENS EN 1836

ADDNET - ADNET - ARMAND - APPERT - AUBERT - AUBRIET - AUBRY - BAILLA - BASSIER - BERAT - BEULER - BOCLET - BODES - BODEZ - BOTY - BOULLEZ - BRABANT - BRAIDY - BRICHARD - BRISSET - BRISSON - BRION - BROCHAIN - BRUANT - BYON - CAGNON - CHAMPAGNE - CAILLOT - CHANGERET - CHANGENOT - CHEVRIAT - CHEVRINI - CHOUBAS - CHOUBAT - CLERGE - COLLARD - COLLET - CROIX - DEFONTAINE - DELACROIX - DELILE - DESIRANT - DEU - DEVAUX - DOMINE - DOMMANGE - FENODEL - FOURAUX - FRANCOIS - FRISON - GALICHET - GENTIL - GERARD - GILLET - GIRAUT - GIRARDIN - GOBILLARD - GORET - GOUGELET - GOUGET - GOUIN - GUEDES - HACQUART - HALLE - HARDY - HATAT - HEMARD - HENRY - HERBILLON - HOSTELAIN - HUBERT - HUET - JACQUIER - JACQUES - JACQUET - JACQUY - JANNEQUIN - JARU - JOANNES - JOLLY - JOSSIER - JOUANE - JOUANNE - LAGILLE - LAMBIN - LAPIERRE - LAUNOY - LEBLANC - LECOLIER - LECOSSOIS - LEFEVRE - LEMAIRE - LEROUX - LESAGE - LETRILLARD - LEVEQUE - LINE - LORINET - LOUIS - MAILLET - MAIZE - MALVAL - MARTIN - MICHEL - MIRAUX - MOGIN - MORAUX - MULINET - OLIVIER - OUDART - PAYARD - PANNET - PAQUEZ - PASCAL - PAVAUX - PERARD - PERARDEL - PERNET - PERSON - PETIT - PHELIZON - PLANSON - PRIN - QUEVAUVILLERS - RIGOLET - ROBIN - RODEZ - ROUSSELLE - ROUX - SAUNOIS - SAUTEUR - SAUVAGE - SENET - SENEUZE - TENDART - THERANCE - THIBAUT - THILLOY - THOMAS - TOUSSAINT - VALLERE - VALLET - VALTON - VAUTHIER - VIARD

Note : Beaucoup de personnes, ne sachant ni lire ni écrire, ne pouvaient vérifier l'orthographe de leur nom. Par exemple Addnet et Adnet pourraient avoir la même origine plus ou moins lointaine. Cela serait à vérifier.

Etat Civil

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune. Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus des familles.

Naissances, tous nos vœux aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents :

- 11 novembre 2017 Téah CRANCÉE
- 22 novembre 2017 Gabin NICOLLE
- 27 novembre 2017 Lana RAMOS MONGEOT
- 28 novembre 2017 Aliya CHATEAU
- 20 décembre 2017 Lyes VOLBERG
- 27 janvier 2018 Mya RANDRETSA
- 20 février 2018 Léna PÉROTIN
- 02 mars 2018 Tristan LAMY
- 23 mars 2018 Emma FLORES

Mariage, tous nos vœux de bonheur et nos félicitations aux jeunes mariés :

- 12 mai 2018 Yannick HAYART et Julie COLLET

Décès, nos sincères condoléances aux familles :

- 21 novembre 2017 Zofia GOLAB née NIEDZWIEDZ
- 22 novembre 2017 Jeannine MILLOT née BERTRAND
- 22 novembre 2017 Micheline ESTHER née LEQUIPE
- 23 novembre 2017 Hubert PAVAU
- 02 décembre 2017 Michel GOSSELET
- 23 janvier 2018 Huguette CHESNEL née MORTAS
- 28 janvier 2018 Monique GOBILLARD née JEANGIRARD
- 11 février 2018 Philippe PETITJEAN
- 14 février 2018 Jean-Luc BOLH
- 15 février 2018 Guy BOUFFANAIS
- 25 février 2018 Antonio JANEZIC
- 25 février 2018 Danièle ROBIN née MONTEL-MARQUIS
- 19 mars 2018 Raymond LAURENT
- 24 Mars 2018 Jean-Marie KAEPLER
- 03 mai 2018 Michel BOUVET

Résultat du jeu-devinette

La réponse à la question parue dans le Sarrysien numéro 88, de décembre 2017 était **le nom des cloches de l'église de Sarry**, soit Jacqueline Claudette et Marie Jean Baptiste.

Trois personnes ont trouvé la bonne réponse et ont eu le plaisir de les découvrir de plus près lors d'une visite du clocher.

Félicitations aux participants !



Une recette

Les travaux de la Grande Rue se poursuivent mais n'ont pas été un obstacle pour rendre une petite visite à Marie-Lou. Nous avons passé un moment bien sympathique et partagé quelques souvenirs d'antan. Marie-Lou est née en 1937, elle a vécu à Courtisols jusqu'à son mariage avec Alain, en 1959. Elle est passionnée de cuisine, de créations manuelles et de jardinage. Elle prend beaucoup de plaisir à s'occuper du fleurissement de son jardin.

Elle nous livre la recette d'un gâteau que lui confectionnait sa maman. Cette pâtisserie a l'avantage de se conserver plusieurs jours. Marylou accompagne souvent ce biscuit d'îles flottantes !

Ingrédients :

- 4 œufs
- 250 g de sucre fin
- 1 sachet de sucre vanillé
- 300 g de farine
- 1 sachet de levure
- 1 verre de vin blanc sec
- 1 verre d'huile



- Préchauffer le four à 160°.
- Pendant ce temps, séparer les blancs des jaunes d'œufs.
- Mélanger énergiquement dans un récipient les jaunes d'œufs, le sucre, la farine, le sucre vanillé, la levure chimique, le vin blanc et l'huile.
- Battre les blancs en neige et les incorporer dans cette préparation.
- Beurrer et fariner un moule à « manqué » et laisser cuire environ 45 à 50 minutes.

Bon appétit !

L'amicale des parents d'élèves

Le 15 avril a eu lieu le premier « baby broc », une brocante spéciale puériculture ou bourse aux jouets, dans la cour de l'école élémentaire : un grand succès et une super ambiance !

Le 3 juin, l'amicale des parents d'élèves a organisé sa première course colorée : l'« APES COLOR ». Le départ a été lancé à 10 heures près du gymnase de la Blaise. Chaque participant a reçu un kit de protection comprenant un T-shirt et des lunettes qui seront certainement gardés en souvenir de cette magnifique matinée.

La manifestation a réuni de nombreux participants de tout âge, venus s'amuser et prendre des couleurs sur la balade verte. Le parcours de 2 km pouvait être effectué deux fois. Les marcheurs se faisaient asperger de poudre colorée (à base de féculé de pommes de terre) par les membres de l'amicale qui, répartis sur 5 postes, s'en sont donné à cœur joie.

Tous, dont certains étaient méconnaissables, se sont retrouvés à l'arrivée dans un nuage de couleur pour partager un petit rafraîchissement et pour la remise des médailles.

Les courses colorées sont très en vogue en ce moment. L'APES COLOR a remplacé la traditionnelle randonnée pédestre organisée depuis de très nombreuses années.

Que d'innovations pour l'amicale des parents d'élèves ! Quelle surprise nous réserve alors cette association dynamique pour la kermesse des écoles du 29 juin en préparation en ce moment ?

Retours sur...

Les évènements proposés par la commission culturelle de Sarry

Le 8° marché de Noël a été, une nouvelle fois, bien apprécié. Bravant le froid du 3 décembre dernier, plus de 700 personnes se sont déplacées. Il avait été décidé de limiter le nombre d'inscriptions et de consacrer ce marché à la gastronomie et à l'artisanat. Cela a été apprécié autant par les visiteurs que par les exposants.

Le concert de Noël, orgue et trompette, a permis à l'orgue de l'église de Sarry de reprendre du service le 16 décembre. Grâce à l'humour du jeune organiste, les 200 auditeurs ont passé un agréable moment. L'orgue aurait toutefois besoin d'être restauré et Don Erwan, curé de la paroisse a lancé un appel : il souhaiterait qu'une association soit créée en vue de récolter des fonds permettant cette restauration.

La commission culturelle a offert **un spectacle** aux 75 enfants de l'école maternelle le 23 mars : une pièce de théâtre jouée sur les mots.

« La marchande de mots » a présenté au jeune public son spectacle vendeur de nouveaux mots, véritable spectacle musical.

Les enfants n'y ont pas été indifférents...

Le concert du 11 mars :

C'est devant une salle des fêtes comble que les 2 harmonies invitées par la commission culturelle se sont retrouvées.

En première partie l'harmonie "Les enfants de la Marne" de St Germain la Ville a montré le travail réalisé tout au long de l'année en présentant son nouveau programme très agréable et ce, grâce à la quarantaine de musiciens présents.

En deuxième partie, c'est l'harmonie "En avant les jeunes" avec sa trentaine de musiciens qui jouait pour la première fois à Sarry. Deux programmes bien différents mais autant appréciés !

Ceux qui auraient manqué ce concert, pourront en profiter une prochaine fois, puisque cet instant musical sera certainement renouvelé en mars 2019 avec la venue d'un grand orchestre.

Sortie à Paris le 19 avril :

Par une chaude journée, près de 30 personnes ont visité les coulisses du stade de France et la cité du cinéma.

Une **visite de la bibliothèque Georges Pompidou** à Châlons organisée en 2 groupes le vendredi 1° juin et le mardi 5 juin.

Le 1^{er} Festival du rire organisé par Sarry-humour.com

Les 16, 17 et 18 février, trois spectacles ont enchanté le public de ce premier festival :

Le vendredi « les Glandeurs nature » ont ouvert le bal. Ce duo burlesque à l'humour décalé, inspiré du clown blanc et de l'auguste, a provoqué l'hilarité des spectateurs.

Le samedi, Mathias PRADENAS a proposé un spectacle totalement différent, à la fois drôle, surprenant et émouvant. Une vraie performance d'acteur, chanteur, danseur et humoriste. Un grand moment !

Le dimanche Vincent CAIRE dans son spectacle « seul enseigne » nous a fait part de son expérience d'enseignant dans un lycée d'une zone urbaine sensible.

Une pure pépite, avec un humour décalé, il a campé des personnages burlesques et attachants. Un spectacle jubilatoire avec une mise en scène particulièrement réussie et rythmée... Vincent CAIRE a su raconter son expérience difficile avec humour... ça sentait le vécu !



Très bon ressenti des spectateurs pour cette première édition.

Malgré un début un peu timide pour la fréquentation de ce festival, les spectateurs ont été conquis.

Les membres de sarry-humour.com vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition les 15, 16 et 17 février 2019 avec déjà en gestation une programmation pleine d'humour.

Le calendrier

Le 10 juin : virée des motards sarrysiens

Le 23 juin : feux de la Saint-Jean et retour de Monsieur Carnaval

Le 29 juin : kermesse des écoles

Le 6 juillet : barbecue traditionnel accompagné d'un spectacle gratuit des Furies (musique, jonglage et acrobatie) devant la mairie



Le 9 septembre : brocante : réservations les 22 et 29 août et 5 septembre de 17h30 à 19h, salle du Colombier

Le 7 octobre : marche et marche nordique, pour tous (actions pour la lutte contre le cancer dans le cadre d'octobre rose)

Le 13 octobre 2018 : spectacle « les frères Brothers », une référence reconnue dans les domaines du chant, de l'humour et du spectacle vivant.

Les 20 et 21 octobre : salon « peinture et sculpture » avec pour invité d'honneur, le Sarrysien André CHAPSAL

Le 24 novembre : bal folk en collaboration avec les Jasées

Le 2 décembre : 9ème marché de Noël

Le 15 décembre : concert de Noël péruvien avec des animations sur le Pérou au cours de la semaine précédente

Initiation à l'escrime

Les Sarrysiens, enfants et adultes, sont invités à venir découvrir l'escrime, un sport qui se pratique aussi bien individuellement qu'en relais par équipe et qui allie endurance et précision. Cette initiation gratuite durera 1h30 à 2h et sera animée par le Cercle d'Escrime de Châlons-en-Champagne, le **23 juin** au gymnase de la Blaise à Sarry. Horaires à confirmer en fonction du nombre de participants (14h ou 15h30).

Venir avec une tenue de sport et des baskets d'intérieur.

Pour l'organisation de cet après-midi, il est conseillé de vous inscrire auprès de contact.sarry@sarry-champagne.net (indiquer vos coordonnées et le nombre de participants).

Pour toute question, contacter corentinmoschietto@laposte.net



Informations pratiques

MAIRIE : tél. : 03 26 65 87 02 - courriel : contact.mairie@sarry-champagne.net
ouverture au public : **mardi de 13h30 à 17h30** **mercredi de 13h00 à 17h30**
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LES NOUVEAUX ARRIVANTS sont invités à se présenter en mairie pour une première prise de contact qui facilitera toutes les démarches administratives ultérieures. Dites-le à vos nouveaux voisins !

RECENSEMENT MILITAIRE : les garçons et filles de nationalité française doivent se présenter en mairie au moment de leur 16ème anniversaire pour leur future participation à la Journée Défense Citoyenne.

ECOLES : le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 14 rue du Thermot accueille les enfants de Moncetz-Longevas et Sarry avec les services annexes : garderie matin, midi, soir, cantine à midi (tél. 03 26 26 54 04). Maternelle : tél. 03 26 64 14 68 - Élémentaire : tél. 03 26 64 55 58

POINT POSTE : «le Petit Sarrysien», place du Commerce - tél. 03 26 64 51 51 - Opérations possibles :

Courrier, colis : achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages prépayés Colissimo, dépôt de lettres et colis (y compris recommandés). Retrait des instances : lettres recommandées et paquets.

Services financiers : retrait d'espèces sur CCP ou livret A, Postépargne, de 150 € (maximum) par semaine. Les autres opérations ne peuvent avoir lieu que dans un bureau de poste, le plus proche est celui de Croix Dampierre à Châlons, tél. 03 26 26 31 60 ou contacter son conseiller financier.

TRANSPORTS URBAINS : SITAC : Agence : Place Mgr Tissier à Châlons – tél. 03 26 69 59 00
 Penser à constituer une demande de carte Sitac pour les enfants scolarisés.

Rechargements disponibles au Petit Sarrysien.

CULTE : Paroisse St François de Sales des Mothées - Don Erwan Courgibet
 Rue de l'église - 03 26 68 04 62 - les.mothees@wanadoo.fr - chalons.catholique.fr/paroissedesmothees

VIE PRATIQUE :

Appel d'urgence européen : le **112**, SAMU : le **15**, POLICE : le **17**, POMPIERS: le **18**
 Centre anti-poisons de Nancy : le **03 83 32 36 36**

Médecin, dentiste et pharmacien de garde les dimanches et jours fériés : le 15

ASSAINISSEMENT : astreinte au **09 69 32 35 54**

EAU POTABLE : **03 26 68 25 55** pendant les heures de bureau (8h - 12h et 13h30 - 18h) et en dehors de ces horaires, de jour comme de nuit : tél. **06 87 74 78 71**.

TRI ET VALORISATION DES DECHETS : n° vert 0800 875 615 (appel gratuit).

- ordures ménagères « ordinaires » : bac roulant gris : collecte le lundi
- emballages à recycler : sacs transparents jaunes : ramassage le vendredi
- déchets verts, de cuisine et restes de repas : bac vert : ramassage le jeudi (toute l'année)
- le verre et le papier : en apport volontaire dans les conteneurs mis à disposition (centre commercial et route de Sogny).
- les piles usagées : à rapporter à votre commerçant habituel ou à déposer dans les bacs à la mairie ou à l'école.
- déchèterie : chemin des grèves à Châlons – tél. 03 26 21 77 85 (pour y déposer encombrants, gravats, branches et souches d'arbres, matériels électroménagers, téléviseurs, peintures, produits chimiques...), ouverte du lundi au samedi 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

Pour les objets ou vêtements dont vous voulez vous séparer, mais pouvant être réutilisés, contactez :

- ABI Meubles 51 – tél. 03 26 65 30 01 – 8 impasse des Mathurins à Châlons.

Conteneur : place du Commerce.

- Emmaüs : Courtisols (03 26 70 09 14) ou Tours-sur-Marne (03 26 58 61 81).

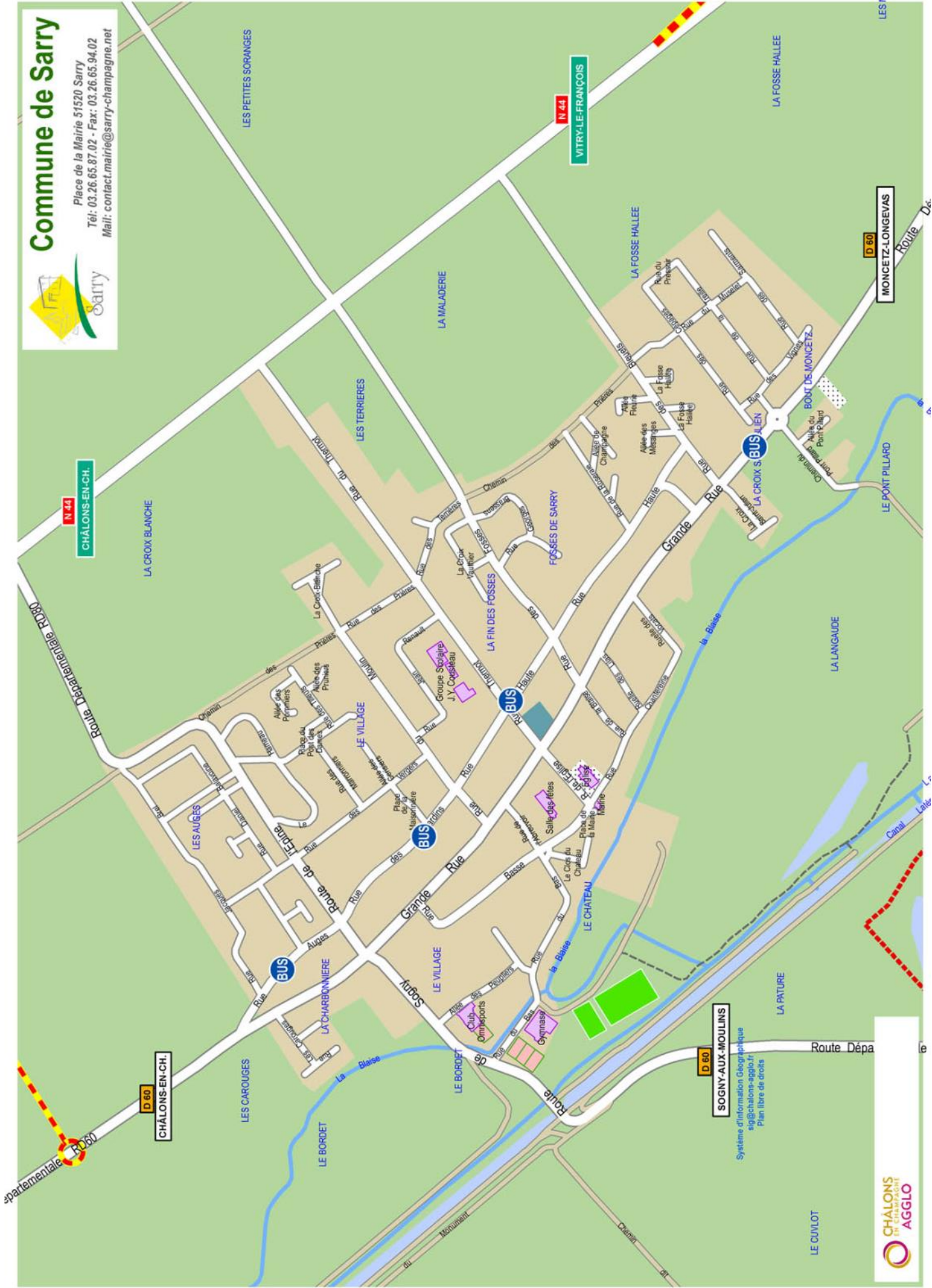
- Secours Populaire – tél. 03 26 21 16 29 l'après-midi – cité Tirlet à Châlons.

- Croix Rouge – tél. 03 26 68 08 16 – 45 Bis, avenue du Général De Gaulle à Châlons.

Enfin, les médicaments périmés ou que vous n'utilisez plus, sont à rapporter à la pharmacie.

Commune de Sarry

Place de la Mairie 51520 Sarry
Tél: 03.26.65.87.02 - Fax: 03.26.65.94.02
Mail: contact.mairie@sarry-champagne.net



D 60

SOGNY-AUX-MOULINS

Route Dépa

Systeme d'information Geographique
sig@chalons-agglo.fr
Plan libre de droits



CHALONS
EN CHAMPAGNE
AGGLO



①



②



③



④



⑤



⑥



⑦



⑧

- ① La Marchande de mots à l'école maternelle
- ② 1er festival du rire organisé par Sarry-humour.com
- ③ Chasse aux œufs de Pâques
- ④ Concert par les harmonies de Saint-Germain et de Châlons
- ⑤ Le conseil des jeunes prépare Carnaval
- ⑥ Repas des aînés
- ⑦ Matinée Environnement
- ⑧ Le char du carnaval de Sarry dans les rues de Châlons